



16 JUIN 2020 : LA CGT APPELLE LES SALARIES A REJOINDRE TOUTES LES INITIATIVES DES SOIGNANTS



Depuis plus d'un an les personnels de la santé, du médico-social, toutes catégories confondues, sont mobilisés pour exiger plus de moyens pour bien travailler, au service de la population et notamment des plus fragiles : plus de moyens matériels et humains, une reconnaissance de leur métier et de leur qualification.

Longtemps ignoré par les pouvoirs publics et le gouvernement, empêtrés qu'ils sont dans la gestion austéraitrice des politiques budgétaires, le personnel soignant est revenu sur le devant de la scène du fait de

la pandémie du COVID-19. **En première ligne, ces personnels ont affronté la crise, travaillant sans compter pour soigner, sauver des vies, parfois au détriment de leur.**

Malgré toutes les attaques qu'il a subies ces dernières années notre système de santé et de protection sociale a tenu par le seul dévouement de ces personnels. Alors qu'en pleine crise sanitaire le Président de la République déclarait sur un ton martial que « *la santé devait être sortie du secteur marchand* », le premier ministre lors de l'ouverture du SEGRU de la santé entendait maintenir le cap libéral.

Il est temps d'en finir avec les discours compatissants et sans lendemain et de passer enfin aux actes : **une Sécurité Sociale intégrale, financée par les cotisations sociales salariés et employeurs, et prenant en charge 100% des soins prescrits.** Il est ainsi urgent d'intégrer des nouveaux droits, pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou celles en situation de handicap, dans la branche de l'assurance maladie. Le temps est venu de poursuivre l'œuvre d'Ambroise Croizat (secrétaire de la métallurgie CGT et ministre communiste du travail et de la Sécurité Sociale qui en 1945 créait la Sécurité Sociale).

N'est-ce pas le bon moment d'ajouter notre pierre à l'édifice ?

**Tous ensemble, salariés, usagers, population,
mobilisés et déterminés à se faire entendre
Le 16 juin 2020**



DES SOINS SANS INDUSTRIE ?

Les soignants ont besoin de matériel adapté pour pouvoir exercer leur métier de la manière la plus efficace possible. La crise a éclairé d'une lumière crue les résultats du désinvestissement en équipements pour notre système de santé mais aussi l'état de déstructuration de la filière industrielle française du matériel médical.



La souveraineté industrielle, en ce qui concerne le matériel médical, est une condition sine qua non de la sécurité sanitaire des citoyens. Ainsi pendant la crise, les Etats Unis ont réquisitionné tous les réactifs servant au test PCR de détection du coronavirus, l'Allemagne a interdit toute exportation de matériel médical de protection étendue aux respirateurs. Il n'est nullement nécessaire de détailler les conséquences que cela a eu pour notre sécurité sanitaire... Pour aller plus loin : <https://dessoinsansindustrie.fr/>

Il est temps d'exiger que l'argent de la Sécurité Sociale, utilisé pour acheter du matériel médical, ne soit plus détourné pour alimenter les profits des actionnaires de grandes multinationales qui ne créent aucun emploi en France.

C'est pourquoi la CGT porte et revendique la création d'une filière industrielle du médical en France en se basant sur les savoirs faire industriels des salariés français.

C'est pourquoi la CGT Thales porte depuis 8 ans la revendication de la création d'une verticale stratégique du médicale dans notre Groupe.

C'est pourquoi la CGT porte un projet de réindustrialisation au Conseil Stratégique de Filière (CSF) industrie et technologie de la santé

Avec persévérance et pugnacité la CGT Thales (souvent bien seule...) a enfin gagné la création de plusieurs projets Thales dans le médical :

- La production de systèmes nomades de radiologie
- Le développement de matériel de radiothérapie innovante
- L'utilisation de l'IA pour réaliser du diagnostic COVID.
- Interfaces de programmation sécurisées pour remonter des données du domicile au médecin.
- La production de testeurs PCR servant entre autre à la détection du COVID.

CSF c'est quoi ?

Le Conseil National de l'Industrie (CNI) réunit, sous la présidence du Premier ministre, les industriels et les organisations syndicales autour de l'État. Il structure ses travaux par filière, au sein des **Comités Stratégiques de Filières (CSF)**, pour déterminer les actions spécifiques concrètes qui renforcent chaque industrie. Chacun des 13 CSF correspond à une industrie stratégique. Les CSF élaborent des contrats de filière, fondés sur des engagements réciproques entre l'État et les industriels, puis veillent à leur mise en œuvre. Franck Perrin (Trixiell-Thales) représente la CGT au sein du CSF industrie et technologie de la santé.



<http://imageriedavenir.fr/>

Ce n'est qu'un début, nous devons imposer à Thales d'aller plus loin et d'investir massivement dans l'industrie du médical.

Parce ce que notre sécurité sanitaire dépend de nos soignants et du système de santé, mobilisons-nous aux côtés des personnels soignant le 16 juin. Soutenons leurs revendications et exigeons la création d'une filière industrielle médicale française.